

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

Ministère des Petites et Moyennes
Entreprises, de l'Economie Sociale et de
l'Artisanat



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

Ministry of Small and Medium-Sized
Enterprises, Social Economy and
Handicrafts

Note de Conjoncture

2nd semestre 2020

MINPMEESA
B.P. 6096 YAOUNDE
Tél : (237) 222 23 23 88
Fax : (237) 222 22 41 58
Email: cabinet@minpmeesa.cm
Site Web: www.minpmeesa.gov.c

INTRODUCTION

Les enquêtes réalisées par le MINPMEESA auprès de certaines PME sur la période du **15 janvier au 15 février 2021**, ainsi que les données statistiques à haute fréquence disponibles dans les administrations, ont permis de décrire la situation conjoncturelle des PME au second semestre 2020. Il faut noter que la situation du premier semestre a été fortement influencée par les effets de la crise sanitaire à Coronavirus déclenchée dès le début du 1^{er} trimestre 2020. Les effets de cette crise sanitaire se sont poursuivis au second semestre 2020 au regard de l'occurrence de cette pandémie.

La collecte des données réalisée par la Division des Etudes des Projets et de la Prospective a porté sur les activités des PME, l'évolution de leur chiffre d'affaire, la situation de l'emploi, le niveau de production et de vente, la situation de la trésorerie et des investissements réalisés, et enfin sur les effets de la pandémie Covid-19. Dans le cadre de la présente note de conjoncture, les données analysées sont issues de 274 entreprises ayant répondues dans les délais au questionnaire prévu, soit un taux de réponse de 55 %.

La présente note de conjoncture au titre du 2nd semestre 2020, porte sur (I) l'analyse du niveau d'activités des PME, ainsi que de la situation d'emploi ; (II) la situation de leur trésorerie ; et (III) l'impact de la pandémie COVID-19 sur les Petites et Moyennes Entreprises.

Chapitre 1 : Activité et Emploi

Le présent chapitre s'intéresse à l'analyse du volume d'activité, du niveau de production et de vente réalisée des PME et la situation de l'emploi au cours du 2nd semestre 2020.

1. Niveau d'activité

L'activité des PME au cours du 2nd semestre de l'année 2020 est en baisse par rapport au 1^{er} semestre de la même année. 71,30 % des chefs d'entreprises déclarent une baisse de leur chiffre d'affaire et 13,10 % une situation de stabilité. Cette baisse d'activité ne reconforte pas les prévisions faites par les chefs d'entreprises au cours du 1^{er} semestre pour lesquelles 45,60 % de ceux-ci prévoient un accroissement de leur chiffre d'affaire au cours du 2nd semestre. Cette contreperformance observée pourrait

s'expliquer par la persistance de la crise sanitaire.

Par ailleurs, on a observé une situation de baisse globale des activités au cours de l'année 2020, bien que certaines branches aient connu une croissance de leurs activités du fait d'opportunités de la crise sanitaire, notamment les branches de confection (masques barrières), de la chimie-pharmacie (gels hydroalcooliques, savons et désinfectants), de l'économie numérique et télécommunication (télétravail, vidéoconférence).

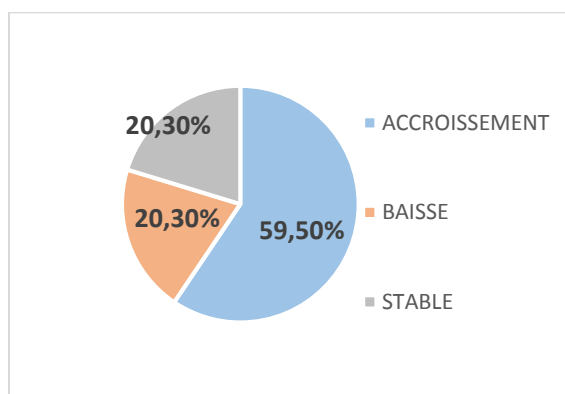
La baisse des activités observée serait principalement due pour 84,80 % des chefs d'entreprises par le manque de financement. 79,1 % accusent la présence de la pandémie Covid-19 ; la forte concurrence est citée par 58,9 % des chefs d'entreprises interrogés.

Aussi, le retard observé dans la mise à disposition à temps des ressources d'appuis du Fonds Spécial de Solidarité National pour la lutte contre le Covid-19 et ses répercussions économiques et sociales n'a pas permis aux chefs d'entreprises de juguler les effets de la crise sanitaire subis au cours du 1^{er} semestre 2020.

Toutefois, globalement le chiffre d'affaire au cours du 3^{ème} trimestre a connu une évolution par rapport à la situation observée au trimestre précédent.

Les entreprises enquêtées restent optimistes quant au retour des activités. Près de 59 entreprises sur 100 espèrent un redressement de leur activité au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Graphique 1: Prévission du chiffre d'affaire



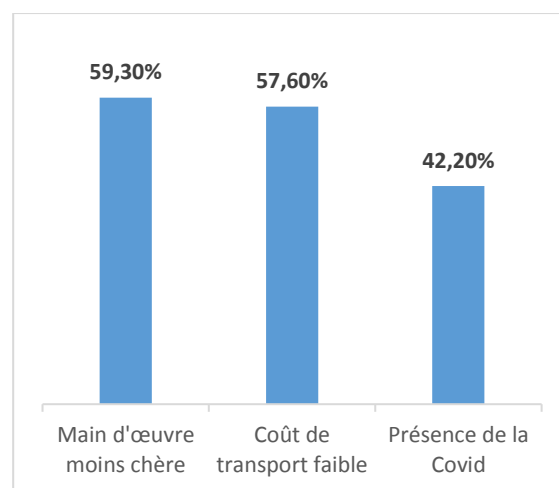
2. Niveau de production

Les coûts de production sont en baisse par rapport au 1^{er} semestre 2020 pour près de la moitié des chefs d'entreprises enquêtées. Cette baisse s'expliquerait par le niveau du coût de la main d'œuvre (59,30 % d'entreprises concernées) et, par le faible coût de transport des matières premières (57,60 % d'entreprises). Cette tendance baissière de coût de production avait été anticipée au cours du premier semestre par les chefs d'entreprises enquêtées. On a observé également une baisse du nombre

d'effectifs employés due au fait que les emplois permanents ont été remplacés par des emplois non permanents dont la charge financière à l'entreprise est réduite. Cette mesure engagée par les chefs d'entreprises pour maintenir leur entreprise en équilibre a permis d'utiliser une main d'œuvre moins couteuse.

Aussi, la baisse du coût de la production courant 2nd semestre a été également influencée par la tendance baissière des cours des matières premières sur la même période (Cf Note de conjoncture 3^{ème} trimestre MINFI).

Graphique 2: principales raisons de la baisse de l'activité principale au 2nd semestre 2020



En dépit du coût de production relativement bas, 50 % d'entreprises enquêtées utilisent entre 30 et 60 % de leur capacité de production installée, 25 % des PME enquêtées utilisent moins de 30% de leur capacité de production et, seulement 25% utilisent plus de 60% de leur capacité installée. Ce faible niveau d'utilisation des capacités de production installées s'explique d'après les chefs d'entreprises enquêtées par la réduction d'effectifs employés, les coupures permanentes d'électricité et les tensions de trésorerie. L'apathie des PME observée, notamment

celles des secteurs agroalimentaire, de transformation du bois et du Textile-Confection-cuir, au regard des potentialités et des opportunités réelles ne participent pas à l'augmentation de la Valeur Ajoutée Manufacturière et à la réduction des importations.

En termes de prévision, les entreprises enquêtées continuent à être moins optimistes pour le 1^{er} trimestre 2021. En effet, 42,8 % des entreprises projettent un accroissement des coûts de production courant cette période. Ces prévisions peuvent se justifier par le relèvement progressif des coûts des matières premières.

3. Niveau de vente

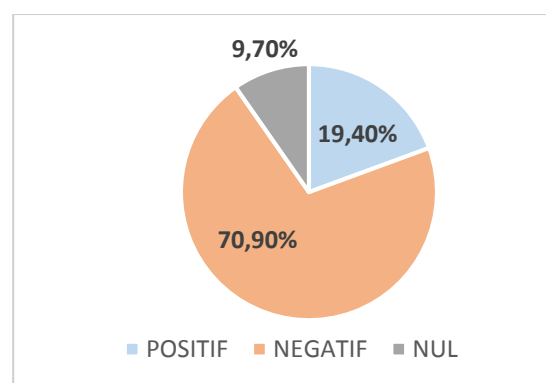
Les entreprises enquêtées déclarent que le prix de vente de leur production est en baisse au cours du 2nd semestre de l'année 2020 par rapport à celui du 1^{er} semestre de la même année. Selon les avis des chefs d'entreprises enquêtés, cette baisse s'explique par la forte concurrence (93,60 %), la baisse du pouvoir d'achat (70,80 %) et la présence de la pandémie à coronavirus (71 %). Elle pourrait également s'expliquer par la baisse des coûts de production qui entrent dans la valeur monétaire du produit de vente.

En ce qui concerne la baisse du pouvoir d'achat citée par 70,80 % des chefs d'entreprises, il faut signaler qu'au cours des trois premiers mois du 2nd semestre 2020, l'indice des prix à la consommation des ménages a progressé notamment dans les produits alimentaires.

Le prix de vente pour 36,80 % des chefs d'entreprises devrait être revu à la hausse au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Par ailleurs, le résultat net des entreprises enquêtées au cours du 2nd semestre 2020 a été négatif. Pour 70,9 %, l'activité économique n'a pas été rentable en dépit de la baisse des coûts de production. Toutefois, la faible demande et la baisse du niveau d'activité pourraient expliquer la non rentabilité pour près de 95 % des chefs d'entreprises.

Graphique 3: Résultat net des entreprises au cours du 2nd semestre 2020



4. Situation de l'emploi

Les chefs d'entreprises enquêtés au cours du 2nd semestre n'ont pas, pour la majorité (92,50 %) recruté de nouveaux employés. Les rares emplois créés sont principalement dans le domaine de la couture, du commerce et des prestations de services. Les effets conjugués de la baisse de la demande intérieure, des difficultés d'écoulement des produits et de financement ont entraîné la baisse de la production et, conséquemment la réduction du volume de travail et donc des effectifs salariés.

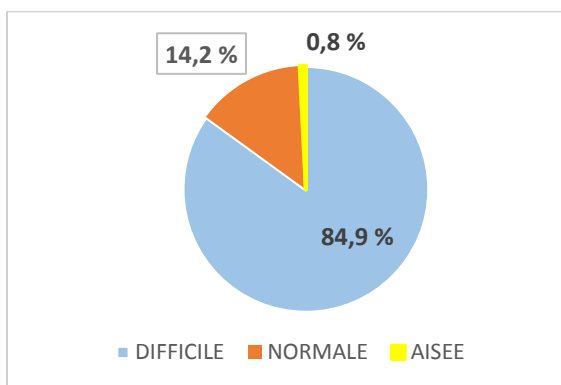
Chapitre 2 : Situation de la trésorerie

Le présent chapitre s'intéresse particulièrement à la situation de trésorerie des PME, et à leur niveau d'investissements réalisés au cours du 2nd semestre 2020.

1. Trésorerie courante

La situation de trésorerie au cours du 2nd semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2020 a été difficile pour 84,9 % des chefs d'entreprises.

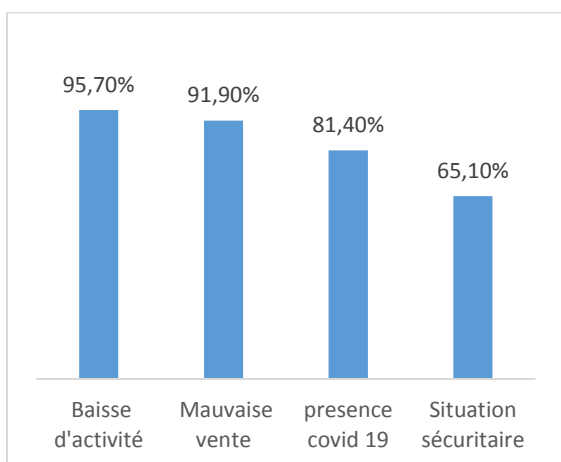
Graphique 4: Appréhension la situation de la trésorerie au cours du 2nd semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2020



Le résultat net négatif enregistré pendant cette période expliquerait cette situation de trésorerie.

Pour 91,70 % des entreprises, la mauvaise vente (cause immédiate de la baisse d'activité) justifie les difficultés de trésorerie observées au cours du 2nd semestre 2020.

Graphique 5: Principales raisons qui justifient la trésorerie difficile



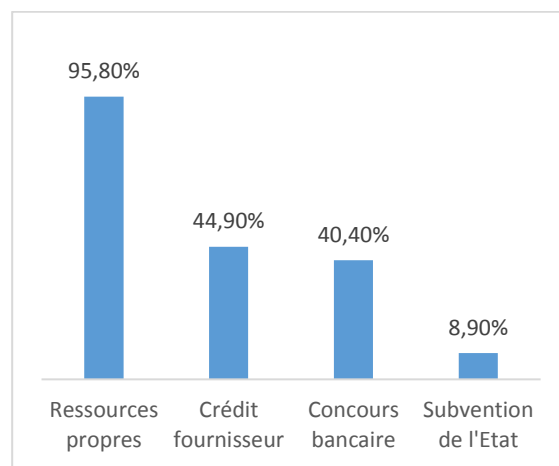
2. Financement des investissements

La situation de la trésorerie des PME enquêtées n'a pas facilité la réalisation de

nouveau investissement au cours du 2nd semestre 2020. En effet, ¾ des chefs d'entreprises n'ont pas entrepris de nouvel investissement.

Pour les PME ayant réalisé un investissement, près de 96 % ont utilisé des ressources propres pour le financement de cet investissement. Le crédit fournisseur et l'intervention des banques ont concouru mais à faible niveau à cet investissement.

Graphique 6: Principales sources de financement des investissements



Ces investissements ont été réalisés principalement dans le sous-secteur du commerce et prestation de services.

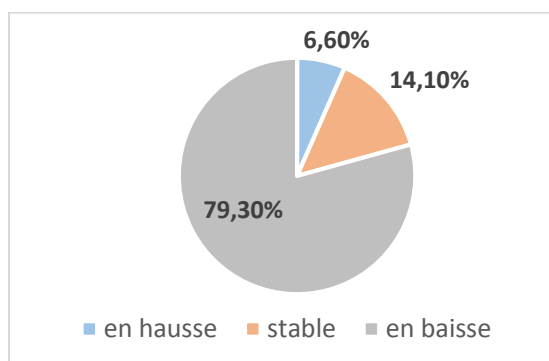
Chapitre 3 : Impact de la pandémie Covid-19

La Pandémie à coronavirus survenue au Cameroun en mars 2020, est en perpétuelle mutation, et les mesures de résilience sanitaire se multiplient. L'application de ces mesures notamment la limitation des mouvements des biens et des personnes a un effet positif sur la diminution de la propagation de la maladie, mais également un effet négatif sur les activités principalement commerciales des entreprises camerounaises.

Depuis l'apparition des premiers signes de la pandémie et de l'application des mesures de résiliences sanitaires, les activités des PME sont en forte régression. En 2020, les entreprises du secteur tertiaire, principalement dans le domaine du commerce et des prestations de services, représentent 84,2 % des PME nationales. La baisse du Chiffre d'affaire, plus prononcée pour ce secteur est principalement due à la réduction des importations, importations qui alimentent leurs activités.

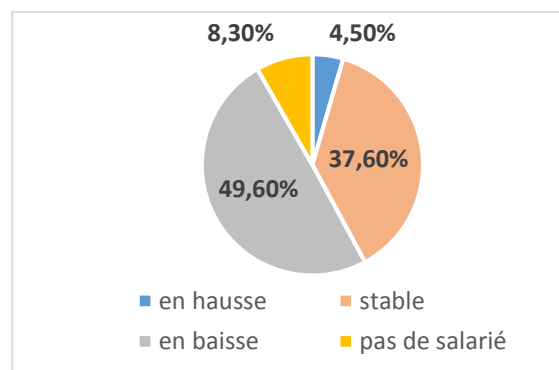
Le Chiffre d'affaire depuis Mars 2020 est en baisse pour 79,30 % des entreprises enquêtées. Cette situation va en droite ligne avec les prévisions du GICAM sur la situation du niveau d'activités des entreprises courant l'année 2020.

Graphique 7 : Evolution du chiffre d'affaire depuis le mois de mars 2020



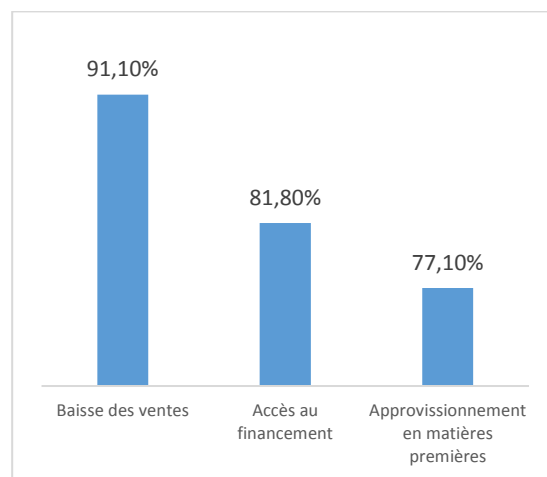
En ce qui concerne les effectifs salariés, près de 50 % des PME enquêtées ont déclaré avoir revu leurs personnels salariés à la baisse en raison de la pandémie. Environ 37 % ont décrit une situation de maintien des salariés, et 4,5 % ont déclaré avoir recruté de nouveaux personnels. Ces nouveaux emplois créés se trouvent principalement dans le domaine du commerce. Cela suscite des questionnements sur la nature (temporaire ou permanente) de ces derniers.

Graphique 8: Evolution des effectifs des salaires depuis le mois de mars 2020



L'enquête réalisée a permis de recenser nombre de difficultés auxquelles sont confrontés les chefs d'entreprise depuis le début de la pandémie.

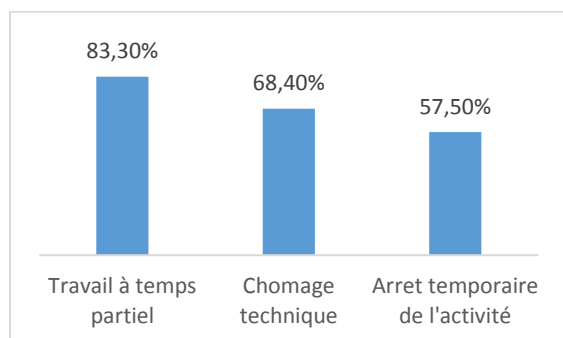
Graphique 9: Principales difficultés rencontrées depuis le mois de mars 2020



Le niveau de difficulté est resté le même que celle observée à la fin du mois de juin 2020.

Pour riposter aux difficultés observées, les chefs d'entreprises enquêtés ont eu recours à des mesures internes de résilience. Ces mesures concernent essentiellement pour 83,30 % des chefs d'entreprises la réduction des horaires de travail, et pour 68,40 % la mise en chômage technique les effectifs salariés. Aussi, près de 58 % des entreprises ont déclaré avoir arrêtées temporairement leurs activités.

Graphique 10: Principales mesures prises contre les problèmes rencontrés



Après la première vague de la pandémie en mars 2020 au Cameroun et les impacts sur l'économie, le gouvernement a mis au point un Fonds de relance devant servir à la résilience économique et sociale. Ces Fonds étaient principalement destinés à la résilience sanitaire, aux entreprises sinistrées par la Covid-19 et aux personnes vulnérables.

Le MINPMEESA a bénéficié, dans le cadre de ces Fonds, d'une dotation de 2 Milliards de Francs Cfa soit 1,5 Milliards pour accompagner les PME à fort potentiel sinistrées, et 500 Millions pour les artisans et acteurs de l'économie sociale fabriquant les masques artisanaux et les gels hydro-alcooliques.

En ce qui concerne les PME sinistrées, 291 entreprises ont été sélectionnées principalement dans les filières de l'agro-industrie (51,2%), de l'événementiel (18,9%), de l'économie numérique (9,3%) et des autres filières (textiles, cosmétiques, transformation du bois,...). Les ressources allouées aux PME de l'Agro-industrie représentent 56 % de l'enveloppe destinée aux PME à fort potentiel sinistrées, ceux de l'événementiel 17 % et ceux de l'économie numérique 8%.

Cette allocation devrait booster les activités de ces PME afin de répondre aux besoins du

marché local fortement mis-en mal en raison de la fermeture des frontières.

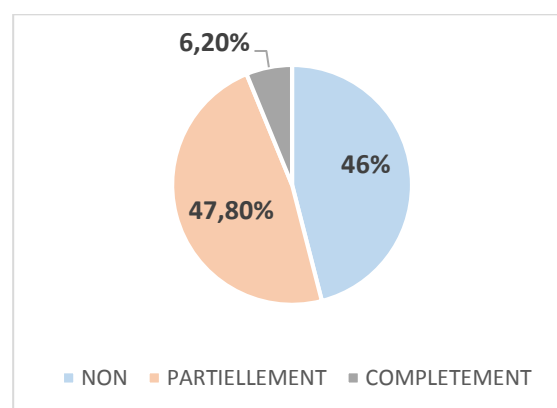
Tableau 1 : Appuis aux PME à fort potentiel sinistrées par filières d'activité

Filières	% (Effectif)	% (Montant alloué)
Agro-Industrie	51,2%	56%
Evènementiel	18,9%	17%
Economie numérique	9,3%	8%
Autres (Textile, cosmétique, transformation du bois, ...)	17,5%	19%
Total général	100%	100%

Cependant, la mise à disposition de ces Fonds n'a pas été effective au cours de l'année 2020.

Ceci pourrait justifier le fait que les actions du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire ne soient pas favorablement appréciées par 46 % des chefs d'entreprises enquêtés.

Graphique 11: Appréciation de la réponse du gouvernement relative à la gestion de la crise sanitaire



Néanmoins, avec l'intervention du gouvernement à travers la mise en place du Fonds spécial pour la relance et la résilience économique, les perspectives de reprise des activités pourraient être envisagées dès le début du 1er trimestre 2021.

Conclusion

Somme toute, la situation des PME enquêtées au cours du 2nd semestre 2020 est marquée globalement par la baisse du volume des activités, du niveau de production, des prix de vente des produits sur le marché, des effectifs employés par les PME, conséquence de la persistance de la crise sanitaire mondiale apparue dès le début du premier trimestre 2020. Les projets d'embauche et d'investissement ont été gênés au cours de ce semestre en raison d'une reprise atone des activités réalisées des PME ; les emplois créés sont essentiellement temporaires dont le coût financier est moins cher.

Aussi, la trésorerie des Entreprises enquêtées restent tendue au cours du second semestre. Cependant, quelques entreprises du secteur commerce et prestations de services ont réalisé de nouveaux investissements à travers essentiellement des Fonds propres.

Globalement au cours de l'année 2020, l'activité des PME ont été en forte régression en raison de la persistance de la crise sanitaire. L'action du Gouvernement n'a pas été perceptible par les PME en raison du retard de la mise disposition du Fonds de solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, qui n'a pas été effective au cours du 2nd semestre 2020. Les effets de ce fonds, dont les paiements des bénéficiaires ont débuté en début de Mars 2021, pourront être perceptibles au cours du 1^{er} trimestre 2021.